



Les Archers de Kervignac ont le plaisir de vous convier au

## **CONCOURS « SALLE » - TIR A 18m**

**Qu'ils organisent les 29 et 30 novembre 2025**

**3 départs / 2 x 18 m / rythme AB – CD\* / 4 archers par cibles**

**Sélectif pour le championnat de France / concours inscrit au calendrier para tir à l'arc.**

### Lieux :

Complexe sportif de Kervignac, salle N°6 (Adresse : Allée des sports, 56700 Kervignac / coordonnées GPS : X : 47.76667 Y : -3.23333)

### Programme : 28 cibles par départ

	Ouverture du greffe	Inspection du matériel	3 volées d'entraînement sur cible	Début des tirs
Départ 1 Samedi A.M*	17h00	17h30	17h50	à l'issue des 3 volées d'entraînement
Départ 2 Dimanche matin*	8h30	9h00	9h20	à l'issue des 3 volées d'entraînement
Départ 3 Dimanche A.M*	12h30	13h45	14h05	à l'issue des 3 volées d'entraînement

**Proclamation des résultats et podiums à l'issue des tirs du 3<sup>ème</sup> départ, suivi d'un verre de l'amitié.**

**\* En dessous d'un certain nombre d'inscrits l'organisation se réservera le droit de passer sur un rythme A-B.**

### Catégories et blasons :

#### Arcs nus :

U18 (U15 et U18)

Blason diam. 60cm

Scratch (U21 à S3)

Blason diam. 40cm

#### Arcs classiques :

U11

Blason diam. 80cm

U13 et U15

Blason diam. 60cm

U18 à S3

Blason diam. 40cm

*Possibilité de tirer sur trispot si le choix est clairement annoncé à l'inscription*

#### Arc à poulies :

U15 (U13 et U15)

Blason trispot diam. 40cm

U18 à S3

Blason trispot diam. 40cm

*Licence FFTA à jour avec photo ou pièce d'identité à présenter lors du passage au greffe.*

### Tenue :

Tenue conforme au règlement et chaussures de sport obligatoires.

### Tarifs :

- Adultes : 10€ le départ, 15€ les deux départs, 20€ les trois départs
- Jeunes : 7€ le départ, 12€ les deux départs, 17€ les trois départs

### Restauration :

Buvette : Boissons et gâteaux / Sandwichs uniquement le dimanche à commander à l'inscription ou avant 10h30.

Possibilité de repas le dimanche midi (entrée froide, poulet, chips, fromage, dessert, café) : 10€ à régler à l'inscription ou au passage au greffe.

**Inscriptions :** uniquement via inscript'arc [kervignac-salle.inscriptarc.fr](http://kervignac-salle.inscriptarc.fr)

*Le règlement est possible et préféré via inscript'arc mais sera aussi accepté par chèque (libellé à l'ordre des Archers de Kervignac), carte bancaire ou espèce jusqu'au passage au greffe le jour du concours.*

